

Renseignements

Billens Romont Villars-sur-Glâne Contamines (GE) Bassins Romanel

Enfant :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Nationalité : _____

Poids de naissance : _____ Taille à la naissance : _____

Adresse : _____

NPA + localité : _____

Est-il/elle né(e) : à terme prématuré : nbre de semaines : _____

L'enfant a-t-il des problèmes : malformation congénitale respiratoire

cardiaques autres _____

Souffre-t-il d'otite ? Non Oui, à quelle fréquence ? _____

A-t-il un traitement médical? Non Oui, pour quelle affection ? _____

Les parents :

1 : Nom : _____ Prénom : _____ Profession : _____

2 : Nom : _____ Prénom : _____ Profession : _____

Email : _____

Numéros de portable : 1 : _____ 2 : _____

Personne accompagnante au cours (si différente des parents) :

Nom : _____ Prénom : _____ Portable : _____





Règlement

- ✿ Un parent ou un responsable doit obligatoirement être présent aux cours (au bord du bassin ou dans la piscine, selon l'âge de l'enfant) et assume l'entière responsabilité de l'enfant. *Dylan Bébés Nageurs* décline toute responsabilité en cas d'accident.
- ✿ Tant que l'enfant n'est pas autonome, un parent ou responsable participe activement au cours, en étant **dans** l'eau, en tenue de bain appropriée.
- ✿ Un **certificat médical** (p. 3 ou certificat établi par le pédiatre) est exigé pour tous les bébés **(de 4 à 18 mois)** qui commencent les cours Bébés Nageurs. Le certificat peut être remis dans un second temps, dans les 15 jours qui suivent le début des cours.
- ✿ Après le cours d'essai, la place est réservée durant **3 jours**. Vous pouvez **confirmer votre inscription** ferme par écrit. Passé ce délai et sans nouvelle, nous considérerons que vous ne donnez pas suite et nous permettrons de remettre votre place.
- ✿ Pour les enfants qui ne sont pas continents, la couche spéciale « piscine » est obligatoire. *Dylan Bébés Nageurs* peut vous dépanner en cas d'oubli.
- ✿ Les abonnements (par trimestre) se payent **au début de trimestre**, sont nominatifs et non transmissibles.
- ✿ Peu avant la fin de chaque trimestre *Dylan Bébés Nageurs* envoie un sondage à tous les élèves afin de savoir qui continue et qui arrête les cours à la fin du trimestre. Sans réponse au sondage, *Dylan Bébés Nageurs* considère que l'élève arrête les cours.
- ✿ Toute personne qui répond positivement au sondage et se désiste entre la réponse au sondage et le 1^{er} cours du trimestre, devra s'acquitter de frais administratifs s'élevant CHF 30.00
- ✿ Les cours manqués ne sont ni remboursés ni rendus. Un trimestre commencé est dû en entier.
- ✿ La responsabilité de *Dylan Bébés Nageurs* ne peut pas être engagée en cas de vol.
- ✿ Toutes les relations juridiques des élèves avec *Dylan Bébés Nageurs* sont soumises au droit Suisse. Le for est à Lausanne.

Par ma signature j'atteste avoir lu et accepter ce règlement.

Lieu : _____ Date : _____ Signature : _____





Certificat médical

pour la pratique des Bébés Nageurs

Je, soussigné(e), Docteur/Doctoresse.....
atteste que l'enfant (nom et
prénom), né(e) le est suivi régulièrement et ne présente
aucune maladie l'empêchant de pratiquer les Bébés Nageurs et donc de fréquenter de
façon régulière la piscine.

Lieu et date :

Timbre et signature du médecin :

